



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ÉTATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Dossier d'appel d'offres - AO/Z00/DBA/062/2024

**FOURNITURE ET INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS DE VISIOCONFÉRENCE A LA
BCEAO**

Avril 2024

PREMIÈRE PARTIE : INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

Préambule

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est l'Institut d'émission commun aux huit (8) Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

La BCEAO exerce ses activités à travers :

- son Siège, basé à Dakar (Sénégal) ;
- une Direction Nationale dans chacun des Etats membres, comprenant une Agence Principale et une ou plusieurs Agences Auxiliaires ;
- le Secrétariat Général de la Commission Bancaire (SGCB) de l'UMOA, sis à Abidjan (Côte d'Ivoire) ;
- le Centre de Traitement Fiduciaire (CTF), installé à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire) ;
- la Représentation auprès des Institutions Européennes de Coopération (RIEC), sise à Paris.

SECTION I : DISPOSITIONS GENERALES

I.1. Conditions de participation au marché

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises éligibles, disposant de qualifications techniques et financières correspondant aux exigences du dossier d'appels d'offres.

Toutefois, les entreprises impliquées dans des activités illégales, notamment le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme, la corruption ainsi que toute pratique collusoire, frauduleuse ou coercitive, ne sont pas autorisées à prendre part au présent appel d'offres.

En outre, tout candidat en situation de conflit d'intérêt devra en informer la Banque Centrale dans sa lettre de soumission, en précisant les termes dudit conflit.

I.2. Frais de soumission

Il n'est pas exigé de garantie de soumission.

Le soumissionnaire supportera tous les frais afférents à la préparation et à la présentation de son offre. La Banque Centrale ne sera en aucun cas responsable de ces frais, ni tenue de les régler ou de les rembourser, quels que soient le déroulement et l'issue de la procédure d'appel d'offres.

I.3. Monnaie de soumission et de paiement

La monnaie utilisée est le franc CFA. Toutefois, les soumissions valorisées en euros seront acceptées pour les fournisseurs établis hors de la zone UMOA. Cependant, pour des besoins de comparaison, toutes les offres seront converties en francs CFA.

I.4. Régime fiscal

En vertu des dispositions des articles 28 du Traité de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), du 20 janvier 2007, 7 des Statuts de la BCEAO, 10, paragraphe 10-1 du Protocole relatif aux privilèges et immunités de la BCEAO, annexés audit Traité, [8 de l'Accord de Siège conclu le 21 mars 1977 entre le Gouvernement de la République du Sénégal et la BCEAO], et 11 de l'Accord de coopération entre la République Française et les Républiques membres de l'UMOA, du 4 décembre 1973, la Banque Centrale bénéficie, dans le cadre de ce marché, du régime de l'exonération de tous impôts, droits, taxes et prélèvements d'effet équivalent dus dans les Etats membres de l'UMOA.

A ce titre, les formalités d'obtention du titre d'exonération seront accomplies par le transitaire du fournisseur en relation avec les services compétents de la BCEAO.

I.5. Langue de soumission

Les offres et tous les documents concernant la soumission, échangés entre le soumissionnaire et la Banque Centrale, devront être rédigés en langue française.

Les notices et fiches techniques pourront être rédigées dans une autre langue, à condition d'être accompagnées de leur traduction certifiée en français.

I.6. Groupement

Les groupements sont autorisés dans le cadre du présent appel d'offres. Toutefois, seule la forme "groupement solidaire" est acceptée.

A ce titre, les entreprises concernées devront présenter, dans leur soumission, l'acte constitutif du groupement signé par les Parties. Ce document devra indiquer, en outre, le chef de file dudit groupement.

Ainsi, l'absence dudit document dans la soumission constituerait un motif de rejet de celle-ci, le cas échéant.

I.7. Sous-traitance

La sous-traitance est subordonnée à l'accord préalable écrit de la Banque Centrale. Si elle est autorisée, elle ne pourra excéder trente pour cent (30%) de la valeur du contrat.

I.8. Conformité des offres

Toute offre qui ne répondra pas explicitement aux exigences du présent dossier d'appel d'offres sera rejetée pour non-conformité.

I.9. Evaluation des offres

Une Commission des Marchés procédera à la vérification de la conformité technique, à l'évaluation financière et au classement des offres reçues.

Préalablement à l'évaluation des offres, la BCEAO se réserve le droit de procéder à la vérification de l'éligibilité des soumissionnaires, eu égard notamment aux législations relatives à la lutte contre les activités illégales visées à l'article I.1, alinéa 2, en vigueur dans l'espace UMOA.

L'évaluation des offres se fera sur la base de l'examen de leur conformité aux spécifications techniques du dossier d'appel d'offres, d'une part, de l'analyse et la comparaison des prix proposés, d'autre part.

Il sera procédé à des ajustements de prix en cas d'erreurs arithmétiques. De même, s'il y a contradiction entre le prix indiqué en lettres et en chiffres, le montant en lettres fera foi.

A l'issue du dépouillement, le marché pourra faire l'objet de négociations commerciales avec le soumissionnaire pressenti.

Le montant de l'offre du soumissionnaire devra correspondre à cent pour cent (100%) des livrables proposés.

I.10. Vérification de la qualification des candidats

La Banque Centrale se réserve le droit de vérifier par tous les moyens appropriés les capacités technique et financière, notamment la solvabilité, du fournisseur classé premier à exécuter le marché de façon satisfaisante.

Cette vérification sera fondée sur l'examen des preuves de qualification que la Banque Centrale jugera nécessaires. Si le résultat n'est pas satisfaisant, son offre sera rejetée au profit du soumissionnaire classé second, qui sera soumis aux mêmes contrôles.

I.11. Attribution du marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre ressortira la plus économiquement avantageuse pour la Banque Centrale au terme de l'analyse conjointe des spécifications techniques et des prix unitaires proposés.

La BCEAO se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre, et d'annuler l'appel d'offres en rejetant toutes les offres, à tout moment, avant l'attribution du marché.

La Banque Centrale n'achète les biens qu'à l'état neuf. Par conséquent, elle se réserve le droit de demander au soumissionnaire retenu de justifier l'état du matériel livré et de prouver son origine.

Avant l'attribution du marché, la BCEAO se réserve le droit de procéder à une vérification du caractère raisonnable des prix proposés dans le cadre de la présente procédure.

Une conclusion négative (des prix déraisonnablement élevés ou bas) constituera un motif de rejet de toute offre, à la discrétion de la BCEAO.

I.12. Publication des résultats et notification provisoire du marché

Les résultats de l'appel d'offres seront publiés sur le site internet de la BCEAO.

A cet égard, tout candidat pourra former un recours gracieux par écrit, adressé au Directeur Général de l'Administration et des Ressources Humaines dans un délai maximum de cinq (5) jours ouvrés, à compter de la publication des résultats.

Le recours ne pourra porter que sur l'attribution du marché. Le délai de réponse de la BCEAO sera de dix (10) jours maximum. Passé ce délai et sans une réponse de la BCEAO, le recours devra être considéré comme rejeté.

L'attribution du marché sera notifiée au soumissionnaire retenu. Un contrat pourrait lui être soumis pour signature. La date de signature du contrat par les deux Parties constituera le point de départ des délais contractuels d'exécution du marché.

I.13. Confidentialité

Dans le cadre du marché, chaque partie devra s'engager à préserver le caractère confidentiel de toute information communiquée comme telle. Ainsi, le fournisseur sera tenu notamment de :

- garder confidentiels tous documents et informations de quelque nature qu'ils soient, qui lui auront été communiqués par la BCEAO ou dont il aura eu connaissance, quels qu'en soient la forme, le support et le contenu, dans le cadre de l'exécution du marché ;
- n'utiliser ces documents et informations qu'aux seules fins d'exécuter le marché. En conséquence, même après la cessation du contrat, le fournisseur ne pourra les communiquer à des tiers ou les exploiter dans ses relations avec ceux-ci, sans avoir obtenu, au préalable, l'autorisation écrite de la BCEAO ;
- prendre toutes les dispositions nécessaires, notamment auprès des membres de son personnel appelés à prendre connaissance de ces documents ou à connaître ces informations, et dont le fournisseur répond entièrement en la matière, pour prévenir et éviter leur divulgation à des tiers, de quelque manière que ce soit ;
- restituer sans délai à la BCEAO, à sa demande, au terme de l'exécution du marché ou à la date de sa prise d'effet, les documents, rapports et données ainsi que toutes autres informations qu'elle juge confidentielles.

I.14. Assurance

Le soumissionnaire retenu et/ou son sous-contractant éventuel devront, à leur charge, souscrire des polices d'assurance valables pendant toute la durée du contrat et couvrant au moins les risques de transport et de livraison des équipements.

I.15. Litiges et contestations

Les Parties s'efforceront de régler à l'amiable tout différend né de l'exécution ou de l'interprétation du marché.

A défaut de règlement à l'amiable, le différend sera, de convention expresse, soumis à l'arbitrage selon le Règlement d'arbitrage de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), et tranché par un (1) arbitre ad hoc désigné conformément à ce Règlement.

L'arbitrage se déroulera en langue française à Dakar (Sénégal), selon le droit sénégalais.

Les frais de l'arbitrage seront à la charge de la Partie succombante.

SECTION II : DISPOSITIONS PARTICULIERES

I.16. Objet du marché

Le présent dossier d'appel d'offres a pour objet la fourniture et l'installation de divers équipements de visioconférence sur les sites de la BCEAO.

I.17. Allotissement

Le marché est constitué de trois (03) lots distincts ci-dessous précisés.

Lot 1 : Équipements de visioconférence pour le Siège, les Agences Principales, le SGCB et la RIEC

- Onze (11) IQ Speakerphone S330 avec deux (2) micros d'extension ;
- Vingt-deux (22) POLY Trio C60 IP conference phone for Microsoft Teams/SfB with built-in Wi-Fi, Bluetooth and DECT (for future use) for EEA and ANZ. PoE. incl 7.6m/25ft Ethernet cable and Setup Sheet et le POLY Kit d'extension microphone pour Trio C60 (avec deux (2) microphones d'extension) ;
- Vingt-deux (22) POLY Partner Plus One Year Trio C60 ;
- Onze (11) POLY - G7500 4k Codec-Wireless Presentat° Sys, Studio E70 auto track cam w/ wall mount, IP Mic, TC8 et POLY - Partner Plus, One Year, G7500 4k Codec-Wireless Presentation System, Studio E70 auto track cam,IP Mic, TC8 ;
- Onze (11) BARCO - CX-20 set GEN2, certified in line with EU wireless requirements ;
- Onze (11) BT8516/B-3M Universal Twin Screen VC Trolley (VESA 600 x 400) avec rail de 3M (2 x 1,5 m + joiner) ;
- Onze (11) Woofer Prestige Facet SUB8, Facet SUB10 et Wiim Amp Streaming amplifier Product no: EL-WAMP-DG ;
- Onze (11) Câbles HDMI + adaptateur USB-C to HDMI ;
- Vingt-deux (22) Moniteur 75", Rétroéclairage direct par LED, Ultra HD ;
- Lot d'accessoires requis pour chaque équipement ;
- Installation et mise en service des équipements fournis pour chaque site.

Lot 2 : Equipements de projection

- Huit (08) moniteurs de 75 pouces ;
 - Quatre (04) moniteurs de 60 pouces ;
 - Huit (8) Audipack 390723 + extension pour écran 75" ;
 - Quatre (4) Flightcase ;
-

-
- Trois splitters HDMI une entrée - quatre sortie
 - Un convertisseur Usb-c to HDMI
 - Lot d'accessoires requis pour chaque équipement ;
 - Installation et mise en service des équipements fournis.

Lot 3 : Système de visioconférence de salle

- Un système audio conférence BOSCH ou équivalent ;
- Un terminal de vidéoconférence G7500 ;
- Un dispositif d'envoi de contenu ;
- Un système d'acquisition vidéo de quatre (4) caméras PTZ 24x HD ;
- Un système d'asservissement des équipements de la salle ;
- Un système de distribution d'image ;
- Un micro-ordinateur ASUS Creator Laptop ou équivalent ;
- Un dispositif de sélection de fonctionnement du système ;
- Un Lot d'accessoires requis pour chaque équipement ;
- Installation, configuration et mise en service du système de vidéoconférence de la salle.

I.18. Visite des lieux

Afin de permettre aux candidats d'apprécier la consistance des travaux **des lots 2 et 3**, une **visite obligatoire** des lieux est organisée le **vendredi 3 mai 2024 à partir de 10 Heures TU au Siège de la BCEAO**.

Les soumissionnaires devront manifester leur intérêt par courrier électronique aux adresses courrier.ZDBA-SAMA@bceao.int et courrier.zdsi@bceao.int en précisant les références (nom et prénom(s)) des représentants devant prendre part à ladite visite **au plus tard le mardi 30 avril 2024**.

I.19. Options

La proposition d'options est autorisée dans le cadre de cet appel d'offres. Cependant l'appréciation de celles-ci est à la discrétion de la Banque Centrale.

I.20. Variantes

Aucune variante n'est sollicitée dans le cadre de cet appel d'offres.

I.21. Présentation des soumissions

Les offres devront comprendre les quatre **(4) parties distinctes** ci-après :

- une lettre de soumission dûment signée par le responsable habilité ;
- une présentation du soumissionnaire ;
- une offre technique ;
- une offre financière.

I.21.1 Lettre de soumission

Le soumissionnaire devra produire une lettre de soumission selon le modèle joint en **annexe I**, précisant tous les éléments de son offre.

Cette lettre devra être reprise sur papier en-tête du soumissionnaire et signée par un responsable dûment habilité.

I.21.2 Présentation du soumissionnaire

La présentation du soumissionnaire devrait comprendre au minimum les informations et documents ci-après :

- une fiche d'informations du soumissionnaire dont le modèle est joint en **annexe II**.
- une présentation générale de la société (dénomination, adresse, zones de couverture) ainsi que les copies des documents attestant du statut juridique et du numéro d'immatriculation de la société au registre de commerce et à l'institution fiscale ;
- le nom du représentant local pour la prise en charge des réparations pendant la période de garantie le cas échéant ;
- le nom du transitaire local pour les formalités douanières le cas échéant ;

Par ailleurs, le soumissionnaire devra fournir un relevé d'identité bancaire conforme aux normes de codification bancaire internationales.

I.21.3. Offre technique

L'offre technique devrait comprendre pour chaque lot :

- Le formulaire de conformité technique en **annexe III** ;
- une description fonctionnelle de la solution, une description détaillée des équipements, licences et formations proposés ;
- une présentation générale des caractéristiques des équipements proposés et du principe de fonctionnement de la solution ;
- les spécifications techniques relatives aux options le cas échéant ;
- les fiches techniques des équipements proposés ;
- les schémas synoptiques, fonctionnels et d'aménagement de la solution technique ;
- le planning prévisionnel détaillé des travaux ;
- la liste et les CV des personnes chargées du dossier (qualifications et expérience) et qui participeront effectivement au déploiement pour le lot 3 ;
- l'attestation du fabricant, mentionnant clairement l'objet du marché le cas échéant ;
- la liste d'au moins trois (3) références de projets similaires réalisés justifiées par des attestations de bonne exécution ;
- la maintenance et l'appui technique durant la période de garantie précisant les formules et délais proposés ;
- le contenu et la durée de la garantie ;
- toute autre information technique jugée utile.

L'absence du planning prévisionnel détaillé des travaux de déploiement, de schéma synoptique de câblage et fonctionnel pour tous les différents lots constitue un motif de rejet de l'offre du soumissionnaire concerné.

NB : Les travaux afférents à la garantie seront exécutés pièces et main d'œuvre dans les locaux de la Banque Centrale, aux lieux de livraison des équipements.

Aussi, compte tenu des évolutions technologiques du marché de matériels informatiques, il sera demandé au soumissionnaire retenu de réviser son offre pour répercuter les évolutions technologiques éventuelles si un délai de six (6) mois s'écoule entre le lancement de l'appel d'offres et la signature du contrat de marché.

I.21.4 Offre financière

Les prix indiqués par le soumissionnaire devront être établis en hors taxes et hors douane. Ils devront être fermes, non révisables et comprendre :

- le devis détaillé pour la fourniture en mentionnant les prix unitaires des équipements ;
- les coûts liés à la formation ;
- les frais de livraison et d'installation le cas échéant ;
- tous frais nécessaires non explicitement cités ;
- formulaire de décomposition de l'offre financière, joint en **annexe IV**.

L'utilisation éventuelle de moyens de livraison exceptionnels, même avec l'accord de la BCEAO, ne saurait ouvrir au fournisseur un droit quelconque à supplément ou indemnité.

Tous les articles figurant sur la liste des matériels et services connexes devront être énumérés.

Leurs prix devront figurer séparément sur des bordereaux et comprendre tous les frais exposés, depuis l'expédition jusqu'à la livraison dans les locaux de la Banque Centrale (transport, assurance, transit départ et arrivée, déchargement, dépotage).

Toute prestation ou service proposé par le candidat dans son offre et pour lequel aucun prix n'est fourni sera considéré comme inclus dans l'offre principale et ne donnera lieu à aucune facturation supplémentaire.

Le soumissionnaire indiquera tout rabais inconditionnel ou conditionnel et la méthode d'application dudit rabais dans la lettre de soumission de l'offre.

I.22. Période de validité des offres

La validité des offres devra être d'au moins **120 jours à compter de la date limite de dépôt** de celles-ci.

I.23. Date et heure limite de transmission des offres

Les offres devront être exclusivement transmises en version PDF, par voie électronique, à l'adresse courrier.ZDBA-SAMA@bceao.int au plus tard le **vendredi 24 mai 2024 à 12 heures TU**, délai de rigueur.

Les courriels de transmission devront porter le titre "**AO/Z00/DBA/062/2024 - Fourniture et installation d'équipements de visioconférence pour la BCEAO**".

Les fichiers volumineux ne pouvant pas être transmis en un seul message pourront faire l'objet de plusieurs envois. Dans ce cas, il conviendrait de préciser, en fonction du nombre d'envois, la mention 1/X, X étant le nombre total d'envoi de la soumission.

Aucun pli expédié par voie postale (DHL, Chronopost, EMS, etc) ou par porteur ne sera recevable.

I.24. Informations complémentaires

Pour toute demande d'informations complémentaires, les candidats pourront prendre l'attache de la Direction du Budget et des Approvisionnements, par courriel au moins dix (10) jours calendaires avant la date limite de dépôt des offres, à l'adresse : courrier.ZDBA-SAMA@bceao.int

Toutes les demandes de renseignements parvenues au-delà du délai précité ne seront pas prises en compte.

Les questions formulées ainsi que les réponses apportées seront mises en ligne sur le site Internet de la BCEAO à l'adresse www.bceao.int

A ce titre, les candidats sont invités à visiter régulièrement le site internet de la Banque.

I.25. Délai de livraison

Le délai de livraison devra être indiqué dans la soumission et commencera à courir à compter de la date de signature du marché.

Ce délai devra être scrupuleusement respecté sous peine d'application d'une pénalité égale à un millième (1‰) du montant de la commande, par jour calendaire de retard.

Toutefois, le montant de ces pénalités ne pourra excéder trois pour cent (3%) du prix du marché.

I.26. Lieu de livraison

La livraison des équipements commandés s'effectuera selon le mode DAP « Delivered At Place », conformément aux incoterms 2020 dans les locaux de la BCEAO ci-dessous indiqué :

| Sites | Addresses |
|---|--|
| Siège | Siège de la BCEAO à Dakar, Avenue Abdoulaye Fadiga, Dakar, Sénégal B.P. 3108 |
| Direction Nationale pour le Bénin | Cotonou, Avenue Jean-Paul II 01 B.P. 325 RP |
| Direction Nationale pour le Burkina | Ouagadougou, Avenue Gamal Abdel Nasser B.P. 356 |
| Direction Nationale pour la Côte d'Ivoire | Abidjan, Avenue Abdoulaye Fadiga B.P. 01 1796 Abidjan 01 |
| Direction Nationale pour la Guinée-Bissau | Bissau Avenida dos Combatentes da Liberdade da Patria BP : 38 Bissau |
| Direction Nationale pour le Mali | Bamako, 94 Avenue TRAVELE B.P. 206. |
| Direction Nationale pour le Niger | Niamey, rue de l'Uranium B.P. 487 |
| Direction Nationale pour le Sénégal | Dakar, Boulevard Général de Gaulle, Angle Triangle Sud, B.P. 3159 |
| Direction Nationale pour le Togo | Lomé, rue Abdoulaye Fadiga B.P. 120 |
| Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA | Abidjan, Avenue Boutreaux Roussel, 01 B.P. 7125 |
| Représentation auprès des Institutions Européennes de Paris | 29, rue du Colisée 75008 Paris, France |

I.27. Réception

La réception interviendra en deux (2) temps, selon la procédure suivante :

- réception provisoire par site après la livraison des équipements et le constat de leur bon fonctionnement ;
- réception définitive, à la fin de la période de garantie d'un (1) an, après la levée de toutes les réserves émises et la confirmation à l'usage du bon fonctionnement des équipements livrés.

Les réceptions provisoire et définitive feront l'objet de procès-verbaux signés par les deux Parties.

I.28. Modalités de paiement

En cas d'attribution, les modalités de règlement proposées sont les suivantes :

- une avance de trente pour cent (30%) du montant total du marché à la signature du contrat contre la fourniture d'une lettre de garantie à première demande délivrée par un organisme financier de premier ordre reconnu par la BCEAO. La mainlevée de cette garantie est effectuée par la Banque Centrale, à la date de signature du procès verbal de réception provisoire ;
- trente-cinq pour cent (35%), à la livraison conforme des équipements par site, attestée par la signature du bordereau de livraison ;
- trente pour cent (30%) à la fin de l'activation des licences et supports associés aux équipements et constatation de bon fonctionnement par site, le cas échéant, attesté par un procès-verbal de réception provisoire signé des deux parties ;
- cinq pour cent (5%) du montant total du marché au titre de la retenue de garantie, libérable à la fin de la période de garantie, attestée par la signature du procès-verbal de réception définitive.

I.29. Garantie

Tous les équipements doivent être livrés neufs avec les dernières versions en date. Ils devront être garantis pendant un (1) an, dans les locaux de la BCEAO.

En cas de non-conformité, leur retour sera entièrement à la charge du fournisseur.

La date de prise d'effet des garanties, des services d'appui technique et des licences d'utilisation associés aux équipements livrés ne doit pas être antérieure à la date de livraison dans les locaux de la BCEAO établie par le bordereau de livraison. Le non-respect de cette clause constituera un motif de rejet ou de résiliation du marché pour cause de non conformité.

La garantie devra couvrir les vices cachés pouvant affecter le bon usage des équipements livrés, la fourniture de pièces détachées ainsi que tous les frais liés aux réparations qui seront effectuées (transport, déplacement, hébergement, main d'œuvre, etc.) durant la période de référence.

DEUXIÈME PARTIE : SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

SECTION I : FOURNITURE ET INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS DE VISIOCONFÉRENCE (Lot 1)

II.1. Caractéristiques Techniques

Les soumissionnaires sont invités à proposer dans leurs offres des équipements de visioconférence destinés au remplacement de ceux devenus obsolètes au Siège de la BCEAO, dans les huit (8) Agences Principales, au SGCB et à la RIEC, conformément aux spécifications techniques ci-après.

| | | |
|--|-----------|---|
| <p>IQ Speakerphone S330 avec 2 micros d'extension</p> | <p>11</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Model: S330 - Paramètres techniques vocaux : Annulation automatique de l'écho (AEC) avec annulation de l'écho full-duplex jusqu'à 65 dB, Longueur d'annulation de l'écho \geq 400 ms, Compression du bruit bidirectionnel (NC) de 18 dB, Technologie de contrôle automatique du gain (AGC) ; - Réponse en fréquence du microphone : 100 Hz - 22 kHz ; - Réponse en fréquence du haut-parleur : 100 Hz - 22 kHz ; - Portée de capture du microphone intégré : 5 mètres de distance, à 360 degrés ; - Rapport signal/bruit : 90 dB ; - Batterie : Batterie lithium intégrée de 2400 mAh, utilisable en continu pendant 4 heures. Jusqu'à 20 jours en veille ; - Réseau et interfaces : 1USB 3.0, interface de classe B ; 2RJ 9, interface de microphone d'extension ; 1*interface audio analogique 3,5 mm ; - Temps de réverbération : <0,5 seconde ; - Niveau de bruit : <-48 dBA ; - Alimentation : AC100~240V, 50-60Hz, 12W ; - Température de fonctionnement : 0°C à 50°C (en fonctionnement) ; - Humidité : 20% à 85% ; - Dimensions (longueur * largeur * hauteur) : 180 mm * 180 mm * 40 mm. |
| <p>POLY Trio C60 , Kit Extensions et Support</p> | <p>22</p> | <ul style="list-style-type: none"> - POLY Trio C60 IP conference phone compatible avec Microsoft Teams/SfB ; - Fonctionnalités intégrées : Wi-Fi, Bluetooth et DECT (pour une utilisation future) ; - Alimentation par Ethernet (PoE) ; - Fourniture de 22 câbles Ethernet de 7,6 mètres (25 pieds) inclus ; - POLY Kit d'extension microphone pour Trio C60 avec deux microphones d'extension ; - Support POLY Partner Plus One Year pour chaque Trio C60 ; - Modèle POLY Trio C60 (références 2200-86590-019, 487P-86240-160, 2200-86430-001) ; - Connexion mobile/PC via Bluetooth, USB ou IP ; - Portée des microphones de 6,1 mètres, pour 6 personnes ; - Technologie Noise Block AI pour éliminer les bruits ambiants ; - Support tactile pour utiliser les fonctionnalités ; - Fonctions de prise d'appels, réglage du son, sourdine ; - Rejoignez la réunion en 1 clic ; - Compatibilité avec les modèles Studio X30, X50, X70 et G7500 ; - Support d'un an inclus ; - Kit d'extension comprenant deux microphones d'extension avec des câbles de 2,1 mètres (7 pieds). |

| | | |
|---------------------------------------|-----------|---|
| <p>POLY - G7500 et Support</p> | <p>11</p> | <ul style="list-style-type: none"> - G7500 4k Codec-Wireless Presentation System avec Studio E70 auto track cam, IP Mic, et TC8 ; - Dernière version matérielle et logicielle; - Licences de fonctionnement associées ; - Capacité de résolution 4k pour la vidéo ; - Système de présentation sans fil ; - Caméra Studio E70 avec suivi automatique ; - Microphone IP ; - Contrôleur TC8 ; - Support POLY-Partner Plus, One Year ; - Standards et protocoles vidéo : h.264 AVC, h.264 High Profile, h.265 ; - Entrée vidéo : 1x HDMI, 3x USB ; - Commutation de caméra via interface tactile ; - Sortie vidéo : 2x HDMI ; - Résolution vidéo : <ul style="list-style-type: none"> 4k, 30 ips (émission et réception) à partir de 2048 kbps 1080p, 60 ips à partir de 1740 kbps 1080p, 30 ips à partir de 1024 kbps 720p, 60 ips à partir de 832 kbps 720p, 30 ips à partir de 512 kbps 4sif/4cif, 60 ips à partir de 512 kbps - Résolution vidéo du contenu : <ul style="list-style-type: none"> Entrée : UHD (3840 x 2160), HD (1920 x 1080p), WSXGA+ (1680 x 1050), UXGA (1600 x 1200), SXGA (1280 x 1024), WXGA (1280 x 768), HD (1280 x 720p), XGA (1024 x 768), SVGA (800 x 600) Sortie : UHD (3840 x 2160), WUXGA (1920 x 1200), HD (1920 x 1080), WSXGA+ (1680 x 1050), SXGA+ (1400 x 1050), SXGA (1280 x 1024), HD (1280 x 720), XGA (1024 x 768) - Fréquence d'image du contenu : 5-60 ips (jusqu'à 4k à 15 ips en appel) ; - Partage de contenu : 1x entrée HDMI ; - Technologie Poly NoiseBlock AI ; - Technologie Poly Acoustic Fence ; - Entrée audio : jusqu'à trois microphones IP (portée de 20 pieds chacun), 1x HDMI, 1x 3,5 mm stéréo ; - Sortie audio : 1x HDMI, 1x 3,5 mm stéréo ; - Réseau : IPv4, IPv6, 1x Ethernet 10/100/1G ; - Interopérabilité : certifié Zoom et Microsoft Teams, prise en charge des fournisseurs de services cloud via le mode d'application vidéo Poly, mode périphérique USB, prise en charge des applications tierces natives ; - Support pour signalisation numérique : Raydiant, Appspace ; - Alimentation : 100-240 V CA, 50/60 Hz, 54 V CC, 3,34 A, 180 W ; - Garantie : un an ; - Enregistrement du produit sur le support HP ou Lens. |
| <p>BARCO - CX-20 set GEN2</p> | <p>11</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Certification conforme aux exigences sans fil de l'Union européenne (EU) ; - Dernière version matérielle et logicielle ; - Modèle : BARCO - CX-20 set GEN2 ; - Systèmes d'exploitation compatibles : Windows 10 et versions ultérieures, macOS 11 (Big Sur) et versions ultérieures, Android 11 et versions ultérieures (application ClickShare), iOS 14 et versions ultérieures (application ClickShare) ; - Sorties vidéo : UHD 4K (3 840*2 160) à 30 Hz, HDMI 1.4b ; - Sortie audio : USB, HDMI ; |

| | | |
|--|----|---|
| | | <ul style="list-style-type: none"> - Ports USB : 1 port USB-A, 1 port USB-C ; - Boutons ClickShare inclus : 1 ; - Couleur : Noir ; - Support inclus : Un (1) an. |
| BT8516/B-3M Universal Twin Screen | 11 | <ul style="list-style-type: none"> - Modèle : BT8516/B-3M Universal Twin Screen VC Trolley ; - Norme de montage VESA : 600 x 400 ; - Longueur du rail : 3 mètres (2 x 1,5 mètres avec un joiner) ; - Quantité requise : Onze (11) unités ; - Modèle : BT8516/B-3M Universal Twin Screen ; - Taille d'écran supportée : 75 pouces ; - Charge maximale par écran : 70 kg ; - Fixations compatibles : VESA® et non VESA jusqu'à 600 x 400 mm ; - Dimensions du chariot : Longueur 2004 mm x Hauteur 1905 mm x Profondeur 991 mm ; - Dimensions de l'étagère VC : Longueur 120 mm x Hauteur 3 mm x Profondeur 235 mm ; - Couleur : Noir ; - Rail de 3 mètres pour une installation flexible et adaptée aux besoins. |
| Ensemble Woofer composé de Facet SUB10, Prestige Facet 8B et de Wim Amp Streaming amplifier | 11 | <p>Caractéristiques du Woofer Prestige Facet SUB10</p> <ul style="list-style-type: none"> - Haut-parleur : 26 cm ; - Type de charge : Bass Reflex à déclenchement vers le bas ; Filter subsonique : 24 dB à 20 Hz ; - Fréquence de coupure variable : 40 Hz à 150 Hz ; - Veille automatique avec 2 niveaux de sensibilité ; - Puissance de l'amplificateur : 250 watts ; - Type d'amplificateur : Classe D ; - Bande passante : 27 - 150 Hz (± 3 dB) ; - Connecteurs : Entrées ligne L/R, Entrée LFE (partagée avec le canal L) ; - Dimensions générales (L x H x P) : 405 x 424 x 445 mm ; - Poids : 22 kg. <p>Caractéristiques du modèle Prestige Facet 8B</p> <ul style="list-style-type: none"> - Configuration : 2 voies ; - Type de charge : bass reflex ; - Puissance admissible : 85 W RMS ; - Entourage d'enceinte en caoutchouc synthétique sur mesure pour limiter l'effet baffle et la diffraction ; - Renforts internes pour une meilleure stabilité ; - Finition : façade laquée, boîtier en vinyle ; - Couleur : noir ; - Connecteurs : Borniers à vis et connecteurs argentés - Compatible avec le bi-câblage ou la bi-amplification. <p>Caractéristiques du modèle Wim Amp Streaming amplifier (Dark-Grey)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Amplificateur de streaming compact tout-en-un avec des fonctionnalités HDMI ARC et multi-pièces - Puissance de 60 W par canal sous 8 ohms |
| Cable HDMI et adaptateur USB-C to HDMI | 11 | <ul style="list-style-type: none"> - longueur minimum du câble : 15 mètres ; - adaptateur USB-C vers HDMI ; - couleur noir. |

| | | |
|--|----|---|
| Moniteur 75'' rétroéclairage direct par LED, Ultra HD | 22 | <ul style="list-style-type: none"> - Philips 75BDL3650Q ou équivalent ; - Conception du produit : Écran plat de signalisation numérique ; - Taille de l'écran : 190,5 cm (75") ; - Technologie d'affichage : LCD ; - Résolution de l'écran : 3840 x 2160 pixels (4K Ultra HD) ; - Luminosité de l'écran : 400 cd/m² ; - Wifi intégré ; - Horaires de service : 18 heures par jour, 7 jours par semaine ; - Système d'exploitation installé : Android 10 ; - Couleur du produit : Noir. |
|--|----|---|

II.2. Prestations

Les prestations attendues du soumissionnaire comprennent :

- l'installation et la configuration des équipements composant le système de vidéoconférence, conformément au schéma de raccordement des équipements livrés, ainsi que leur intégration à l'existant ;
- l'intégration de la solution aux actifs de la Banque, tels que Poly Clariti, le DNS, le NTP, et l'enregistrement des terminaux vidéo sur Poly Lens ;
- le transfert de compétences au cours et après le déploiement de la solution pour l'exploitation et l'administration sur tous les sites de la BCEAO, pour au moins cinq (5) participants ;
- l'élaboration des différents livrables nécessaires à l'implémentation, la gestion, et l'administration de la solution, comprenant un schéma synoptique de câblage, des principes de fonctionnement selon les modes du terminal vidéo, des documents de paramètres d'installation et de configurations des systèmes proposés, des guides et procédures d'exploitation et de maintenance des équipements sous format PDF et DOC, les manuels d'utilisateurs en langue française sous format PDF et DOC, les licences et logiciels des équipements, les fichiers de configuration des équipements ;
- les tests de recettes et de validation des fonctionnalités requises.

SECTION II : FOURNITURE ET INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS DE PROJECTION (Lot 2)

II.3. Caractéristiques Techniques

Les soumissionnaires sont invités à proposer dans leurs offres la fourniture et l'installation de huit (8) moniteurs de 75 pouces et de quatre (4) moniteurs de 55 pouces aux fins d'aménagement et de remplacement d'équipements défectueux au Siège de la BCEAO conformément aux spécifications techniques ci-après.

| | | |
|--|----------|---|
| <p>Moniteur 75 pouces LG 75UH5F ou équivalent</p> | <p>8</p> | <p>Panneau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taille de l'écran : 75 pouces - Technologie de dalle : IPS - Unité de rétroéclairage : Bord - Rapport d'aspect : 16:9 - Résolution d'origine : 3840 x 2160 (UHD) - Taux de rafraîchissement : 120 Hz - Luminosité : 500 nit (Typ.) - Rapport de contraste : 1,100:1 - Rapport de compression dynamique : 1,000,000:1 - Gamme de couleurs : NTSC 72% - Angle de vision : 178° x 178° - Profondeur des couleurs : 1,07 milliard de couleurs - Temps de réponse : 6ms (G to G) - Traitement de surface : Haze 28% - Garantie à vie : 50 000 h (Typ.) - Heures de fonctionnement : 24 h/24 et 7j/7 - Portrait / Paysage : OUI / OUI <p>Connectivité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entrée HDMI : OUI (3ea) - Entrée HDMI (HDCP ver.) : 2.2/1.4 - Entrée audio : OUI - Entrée RS232C : OUI - Entrée RJ45 (LAN) : OUI (1ea) - Entrée IR : OUI - Entrée USB : USB 2.0 Type A (2ea) - Sortie audio : OUI - Sortie RS232C : OUI <p>Caractéristiques mécaniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Couleur du cadre : Noire - Largeur de bord : Even bezel : 14.9mm - Poids : 41.5Kg - Dimensions de l'écran : 1682.4 x 960.3 x 57.9mm (without Handle and LG Logo) - Interface de montage standard : VESA 600 x 400 mm <p>Alimentation électrique : AC 100-240V~, 50/60Hz, Alimentation intégrée - Son : Haut-parleur (intégré) : OUI (10W x 2)</p> <p>Langue : OSD Anglais, français</p> <p>Garantie : Un an</p> |
| <p>Audipack 390723 + extension pour écran 75"</p> | <p>8</p> | <p>Il est requis des soumissionnaires la fourniture et la mise en service de huit (08) supports Audipack 390723 + extension, spécifiquement conçus pour des moniteurs de taille de 75 pouces. Les supports doivent être accompagnés des accessoires et modules associés nécessaires à leur installation et leur fonctionnement optima</p> |

| | | |
|------------------------------------|---|---|
| Moniteur 55 pouces | 4 | <p>Panneau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taille de l'écran : 55 pouces - Technologie de dalle : IPS - Unité de rétroéclairage : Bord - Rapport d'aspect : 16:9 - Résolution d'origine : 3840 x 2160 (UHD) - Taux de rafraîchissement : 60 Hz - Luminosité : 500 nit (Typ.) - Rapport de contraste : 1,100:1 - Rapport de compression dynamique : 1,000,000:1 - Gamme de couleurs : BT709 95% - Angle de vision : 178° x 178° - Profondeur des couleurs : 1,07 milliard de couleurs - Temps de réponse : 8ms (G to G) - Traitement de surface : Haze 28% - Garantie à vie : 50 000 h (Min.) - Heures de fonctionnement : 24 h/24 et 7j/7 - Portrait / Paysage : OUI / OUI <p>Connectivité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entrée HDMI : OUI (3ea) - Entrée HDMI (HDCP ver.) : 2.2/1.4 - Entrée audio : OUI Entrée RS232C : OUI Entrée RJ45 (LAN) : OUI (1ea) Entrée IR : OUI Entrée USB : USB 2.0 Type A (1ea) Sortie audio : OUI Sortie RS232C : OUI <p>Caractéristiques mécaniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Couleur du cadre : Noire - Largeur de bord : T/R/L: 9.9mm, B: 14.4mm - Poids : 19.0Kg - Dimensions de l'écran : 1234.4 x 720.9 x 39.9mm (with LG Logo) <p>Alimentation électrique : AC 100-240V~, 50/60Hz, Alimentation intégrée - Son : Haut-parleur (intégré) : OUI (10W x 2)</p> <p>Langue : OSD: Anglais, français</p> <p>Garantie : Un an</p> |
| Flightcase | 4 | Il est requis des soumissionnaires la fourniture et la mise en service de quatre (04) Flightcase de couleur noir spécifiquement conçus pour ranger deux (02) moniteurs de 75 pouces chacun. Les Flightcase doivent être équipés de roues pour faciliter leur déplacement. |
| Splitter HDMI | 3 | Splitter HDMI quatre sorties et une entrée |
| Convertisseur USB-c to HDMI | 1 | Convertisseur USB-C vers HDMI |

II.4. Prestations

Il est attendu du soumissionnaire les prestations suivantes :

- l'installation des huit (8) moniteurs de 75 pouces ;
- l'installation de trois splitters HDMI de quatre sorties et une entrée;l'installation de trois longs câbles HDMI (ou convertisseur équivalent sur Ethernet) pour connecter les sources vidéo depuis l'ordinateur de diffusion à la salle de régie ,depuis la salle de régie vers les splitters HDMI au centre de la salle ;
- la configuration des quatre (4) moniteurs pour diffuser la source 1 et configuration des quatre (4) autres moniteurs pour diffuser la même source ou une deuxième source ;
- l'installation des quatre (4) moniteurs de 55 pouces pour remplacer des moniteurs existants.

SECTION III : FOURNITURE ET INSTALLATION DE SYSTÈME DE VISIOCONFÉRENCE EN SALLE (Lot 3)

II.5. Caractéristiques Techniques

II.5.1. Caractéristiques techniques des équipements existants

Il convient de noter qu'il existe au niveau du lieu d'exécution de la prestation, les installations, ci-après :

Équipement de la salle de réunion :

- Une table circulaire centrale qui ne sera pas déplacée ;
- Trente-et-un (31) microphones Bosch disposés autour de la table pour faciliter la communication ;
- Quatre (4) haut-parleurs stratégiquement placés pour une diffusion sonore optimale ;
- Huit (8) moniteurs de 75 pouces, utilisés pour la projection, offrant une visibilité claire des contenus présentés ;
- Quatre vidéoprojecteurs avec écrans de projection suspendus, permettant une visualisation étendue et claire.

Équipement de la salle de régie :

- Un rack de 24U contenant divers équipements et présentant des emplacements vides pour des ajouts futurs ;
- Une unité de commande centralisée Bosch pour une gestion unifiée des systèmes audiovisuels ;
- Un amplificateur de puissance audio, assurant une amplification sonore de qualité pour les événements ;
- Une table de mixage à 20 pistes, permettant une gestion détaillée et professionnelle des entrées audio ;
- Des équipements de traduction et des microphones sans fil, essentiels pour les événements multilingues.

En illustration, une vue de la salle de réunion et du rack en salle de régie.



II.5.2. Caractéristiques techniques des nouveaux systèmes

Il est requis des soumissionnaires la fourniture, l'installation et la configuration de systèmes intégrés de visioconférence au Siège de la BCEAO. Ces systèmes doivent avoir les dernières versions matérielle et logicielle, ainsi que des licences de fonctionnement associées, répondant aux caractéristiques minimales ci-après :

- Système audioconférence BOSCH ou équivalent ;

-
- Terminal de visioconférence G7500 ;
 - Dispositif d'envoi de contenu ;
 - Système d'acquisition vidéo avec quatre (4) caméras PTZ 24x HD ;
 - Système d'asservissement des équipements de la salle ;
 - Système de distribution d'image ;
 - Micro-ordinateur ASUS Creator Laptop ou équivalent ;
 - Dispositif de sélection du fonctionnement du système ;
 - Lot d'accessoires pour chaque équipement requis.

Le soumissionnaire est encouragé à proposer en option, tout équipement et licence jugés nécessaires à la mise en œuvre et au bon fonctionnement de la solution de visioconférence, en se basant sur les besoins spécifiques de la BCEAO et les exigences techniques du projet. Les propositions en option doivent être motivées par leur capacité à améliorer l'efficacité, la qualité et la convivialité de la visioconférence dans l'environnement de la salle de réunion.

II.5.3. Spécifications techniques des sous-systèmes attendus

La solution de vidéoconférence envisagée doit intégrer les sous-systèmes et fonctionnalités suivants :

- Un système permettant de basculer facilement entre les modes audioconférence et vidéoconférence. Cette bascule doit être contrôlable via une tablette ou un ordinateur, offrant une interface utilisateur intuitive pour la sélection du mode ;
 - Dans le mode audioconférence, le système d'acquisition et d'asservissement vidéo est inactif. Le système de distribution d'images doit projeter le contenu partagé sur tous les moniteurs et vidéoprojecteurs de la salle, assurant une visualisation uniforme pour tous les participants ;
 - Lorsque le mode vidéoconférence est activé, le système d'acquisition et d'asservissement de la vidéo entre en fonction. Il permet de sélectionner et de zoomer sur les participants autour de la table, facilitant ainsi l'interaction et l'engagement. Le système de distribution d'images doit être capable d'afficher l'image du participant local ou le contenu partagé sur quatre moniteurs spécifiques, tout en projetant l'image du contenu ou du participants distants sur tous les vidéoprojecteurs. Les quatre autres moniteurs de la salle doivent afficher l'image du participant distant ;
 - Un nouveau système d'audio conférence BOSCH en remplacement du système de sonorisation composée de 31 micros Bosch et d'un DCN BOSCH obsolète et inapproprié pour des réunions asservies en vidéoconférence, répondant aux spécifications ci-après :
 - Le nouveau système DCN doit utiliser une connectivité IP pour faciliter l'intégration réseau et offrir une communication fluide et de haute qualité ;
 - Le système doit être entièrement intégré aux solutions audio et vidéo existantes, permettant une synchronisation et un contrôle unifiés lors des réunions ;
 - Les microphones de table doivent être synchronisés avec les caméras, permettant ainsi au système de cibler et d'afficher automatiquement le participant qui parle, améliorant l'expérience visuelle en vidéoconférence ;
 - Les micros de table doivent être conçus pour être efficaces tant en mode audioconférence qu'en mode vidéoconférence, garantissant une qualité sonore optimale dans tous les scénarios de réunion.
-

-
- Un terminal de vidéoconférence G7500 qui sera utilisé pour établir des sessions de vidéoconférence avec les sites distants. Il pourra être activé manuellement et/ou de manière automatique pour démarrer une vidéoconférence. Il importe de noter que l'entrée vidéo et l'entrée de contenu seront indépendantes, et que le contenu ou l'le distant sera affiché sur une sortie tandis que l'orateur ou le contenu sera visible sur un autre sortie, aussi bien en local que sur les sites distants;
 - Un dispositif d'envoi de contenu, permettant la diffusion des contenus de manière flexible. En mode audioconférence, les diapositives doivent être visibles sur tous les dispositifs de projection, tandis qu'en mode vidéoconférence, les diapositives doivent être visibles sur les quatre vidéoprojecteurs et les quatre moniteurs. Pour ce faire, un boîtier d'acquisition multi-port (HDMI, USB-C, et/ou VGA) sera installé sous la table de réunion à un emplacement spécifique, ainsi qu'en salle de régie. Ce boîtier d'acquisition permettra d'acquérir les diapositives à partir du micro-ordinateur via un système sans fil avec un dongle USB connecté à l'ordinateur. La diffusion du contenu en mode audioconférence doit être indépendante du terminal vidéo qui sera désactivé à ce moment-là. De même, l'entrée du contenu en mode visioconférence sur le terminal vidéo doit être indépendante de l'entrée du signal vidéo de l'orateur ;
 - Un système d'acquisition vidéo sera constitué de quatre caméras PTZ 24x HD, répondant aux critères suivants pour une intégration optimale au système de vidéoconférence de la salle de réunion du 12ème étage de la BCEAO :
 - Chaque caméra, dotée d'une capacité de Haute Définition (HD), offrira une vision à 360° avec des fonctions Pan, Tilt et Zoom (24x), ainsi qu'un autofocus, pour capturer clairement tous les participants autour de la table ;
 - Les caméras seront de type Power Over Ethernet (POE), assurant une installation simplifiée et une compatibilité avec le terminal vidéo POLYCOM, permettant ainsi une intégration aisée au système existant ;
 - L'activation des caméras se fera exclusivement en mode vidéoconférence pour capter les images des intervenants lorsqu'ils prennent la parole, grâce à l'asservissement aux micros de table, facilitant ainsi le ciblage automatique de l'orateur actif ;
 - L'installation des caméras sera réalisée en des points stratégiques de la salle pour assurer une couverture visuelle complète de l'espace de réunion et une capture efficace de tous les participants ;
 - Les caméras doivent s'asservir aux micros de table, permettant un suivi automatisé et précis de l'orateur, afin d'optimiser l'expérience de vidéoconférence ;
 - Les caméras seront désactivées lorsque le système sera en mode audioconférence, évitant ainsi toute distraction et concentrant les ressources sur la qualité sonore de la réunion.
 - Un système d'asservissement pour les équipements de la salle de conférence, comprenant les fonctionnalités suivantes pour garantir une gestion intégrée et automatisée :
 - Le système d'asservissement doit être capable d'interagir efficacement avec les microphones, le système de conférence numérique (DCN), les caméras, le système d'affichage, et le système de gestion du contenu. Cette interaction doit permettre une coordination fluide entre les différents composants technologiques de la salle ;
 - Lorsqu'un microphone est activé, le système doit automatiquement orienter la caméra correspondante vers le participant qui prend la parole, assurant ainsi que l'attention visuelle soit focalisée sur l'orateur actif ;
-

-
- Le système doit permettre la sélection flexible de la source d'image, qu'il s'agisse de la sortie vidéo du codec ou du contenu partagé, permettant une adaptation rapide aux besoins spécifiques de chaque réunion ou conférence ;
 - Il est essentiel que le système d'asservissement puisse gérer le choix des affichages sur les écrans de projection, différenciant les modes audioconférence et vidéoconférence. Cela implique la capacité de basculer entre l'affichage du contenu partagé et la vidéo des participants, selon le mode opérationnel choisi.
- Un système de distribution d'image doit répondre aux besoins suivants pour assurer une gestion fluide et versatile des contenus visuels dans la salle de réunion :
- Le système doit être capable de distribuer les images et contenus provenant de l'ordinateur de contenu et du terminal vidéo vers les moniteurs et vidéoprojecteurs de la salle. Cette fonctionnalité doit permettre une adaptation aux différents formats et sources de contenu ;
 - En mode audioconférence, le système de distribution d'image doit acheminer le contenu partagé vers tous les moniteurs et vidéoprojecteurs disponibles, assurant ainsi que les informations soient visibles par tous les participants ;
 - En mode vidéoconférence, les images capturées par le terminal vidéo doivent être diffusées vers quatre moniteurs dédiés à l'affichage de l'image distante. Simultanément, les autres moniteurs et vidéoprojecteurs de la salle doivent afficher les images locales et le contenu partagé, assurant une expérience de visioconférence immersive et interactive. L'image de contrôle du terminal vidéo doit être envoyée à un moniteur spécifique situé dans la salle de régie pour permettre une surveillance et une gestion efficaces de la session ;
 - La gestion du système de distribution d'image doit être possible via une télécommande ou une interface IP, offrant ainsi une flexibilité et une simplicité de contrôle aux opérateurs techniques.
- Un micro-ordinateur ASUS Creator Laptop sélectionné pour la diffusion de contenu dans le cadre des configurations de la salle de réunion doit présenter les spécifications techniques avancées suivantes pour assurer une performance optimale :
- Écran : 15.6 pouces Full HD OLED, offrant une qualité d'affichage supérieure avec des couleurs vives et des contrastes profonds pour une expérience visuelle immersive ;
 - Processeur : 13^{ème} génération Intel Core i7-13620H, garantissant une puissance de calcul élevée pour gérer efficacement les tâches intensives et les applications de vidéoconférence ;
 - Carte graphique : NVIDIA GeForce RTX 3050 avec 6GB de mémoire DDR5, fournissant une capacité graphique robuste pour le traitement vidéo et le rendu d'images en haute résolution ;
 - Mémoire et stockage : 16GB de mémoire DDR5 et un disque SSD de 1TB PCIe 4.0, offrant une vitesse de lecture/écriture élevée et un espace de stockage ample pour les applications et données ;
 - Clavier rétroéclairé : Pour une utilisation aisée dans des conditions de faible luminosité ;
 - Connectivité : Thunderbolt 4 pour un transfert de données ultra-rapide, Wi-Fi 6E pour une connexion internet sans fil de dernière génération, et port HDMI pour la connexion à des écrans externes ;
 - Clavier en version française (FR Version KB), adapté aux utilisateurs
-

francophones ;

- Système d'exploitation : Windows 11 Pro, offrant des fonctionnalités avancées pour les professionnels et une intégration parfaite avec les outils de productivité et de collaboration ;
- Ce laptop sera un élément clé pour la diffusion de contenu, capable de fonctionner efficacement tant en mode audioconférence qu'en vidéoconférence, répondant ainsi aux exigences techniques et opérationnelles de la BCEAO.

II.6. Prestation

Le soumissionnaire devra fournir les prestations suivantes :

- Mise en place et ajustement des systèmes de visioconférence selon le plan d'aménagement préétabli ;
- Raccordement des équipements livrés et leur intégration avec les systèmes existants, le cas échéant ;
- Assurer l'intégration de la solution de visioconférence avec les actifs technologiques de la Banque tels que Clariti, DNS, serveur de temps, etc ;
- Organisation de sessions de formation pour le transfert de compétences à l'équipe technique de la BCEAO, située à Dakar, pour au moins cinq participants, couvrant l'exploitation et l'administration des composants de la solution ;
- Élaboration et fourniture de documents complets, incluant les schémas synoptiques et d'aménagement, les principes de fonctionnement en mode audioconférence et vidéoconférence, les dispositions des caméras, les paramètres d'installation, les guides d'exploitation et de maintenance, ainsi que les manuels d'utilisateurs en français, sous formats PDF et DOC ;
- Fourniture des licences, logiciels, et fichiers de configuration nécessaires pour les équipements de la solution ;
- Réalisation de tests de recette et de validation pour s'assurer que toutes les fonctionnalités de la solution de visioconférence répondent aux exigences et aux besoins opérationnels de la BCEAO.

En complément de leur proposition technique répondant aux exigences de base, les soumissionnaires doivent soumettre les éléments suivants pour considération :

- la présentation d'un plan détaillé montrant l'agencement et l'intégration des équipements du système de visioconférence dans l'espace dédié, illustrant clairement la disposition physique et la connexion entre les différents composants ;
- la fourniture d'un schéma explicatif décrivant le fonctionnement du système intégré, distinguant les modes audioconférence et vidéoconférence, pour démontrer la fluidité et l'efficacité des transitions et interactions entre les différents éléments du système ;
- la présentation des plans illustrant la position des caméras, leurs champs de prise de vue, et les schémas de raccordement, assurant une couverture visuelle optimale de la salle.

Ces documents doivent être fournis avec le dossier de soumission pour attester de la compréhension approfondie du projet par le soumissionnaire et de sa capacité à répondre précisément aux besoins spécifiés.

SECTION IV : FORMATION ET TRANSFERT DE COMPÉTENCES

Les soumissionnaires devront proposer, pour les lots 1 et 3 un transfert de compétence pour cinq (5) agents de la BCEAO.

En outre, les supports physiques et numériques doivent être remis à chacun des participants

de la BCEAO avant le début du transfert afin de permettre un suivi optimal des cours.

SECTION V : QUANTITÉS ET LIVRABLES

Tous les équipements doivent être livrés avec une alimentation électrique de 220-230V-50 Hz et des cordons de prise mâle et de type E/F (norme CEE 7/7), Certifié ISO 9001-2008.

Le tableau ci-après précise les livrables et quantités attendus du lot 1 :

| Site | IQ S330 avec 2 micros extension | POLY Trio C60 et Kit d'extension microphone | POLY Partner Plus One Year Trio C60 | POLY - G7500 4k Codec et POLY - Partner Plus, One Year | BARCO - CX-20 set GEN2 | BT8516/B-3M | Ensemble Woofer | Moniteur 75 | Câbles HDMI + adaptateur USB-C to HDMI |
|---|---------------------------------|---|-------------------------------------|--|------------------------|-------------|-----------------|-------------|--|
| Siège-Dakar | 1 | 2 | 2 | 1 | 1 | 1 | 1 | 2 | 1 |
| SGCB | 1 | 2 | 2 | 1 | 1 | 1 | 1 | 2 | 1 |
| Direction Nationale pour le Bénin | 1 | 2 | 2 | 1 | 1 | 1 | 1 | 2 | 1 |
| Direction Nationale pour le Burkina | 1 | 2 | 2 | 1 | 1 | 1 | 1 | 2 | 1 |
| Direction Nationale pour la Côte d'Ivoire | 1 | 2 | 2 | 1 | 1 | 1 | 1 | 2 | 1 |
| Direction Nationale pour la Guinée Bissau | 1 | 2 | 2 | 1 | 1 | 1 | 1 | 2 | 1 |
| Direction Nationale pour le Mali | 1 | 2 | 2 | 1 | 1 | 1 | 1 | 2 | 1 |
| Direction Nationale pour le Niger | 1 | 2 | 2 | 1 | 1 | 1 | 1 | 2 | 1 |
| Direction Nationale pour le Sénégal | 1 | 2 | 2 | 1 | 1 | 1 | 1 | 2 | 1 |
| Direction Nationale pour le Togo | 1 | 2 | 2 | 1 | 1 | 1 | 1 | 2 | 1 |
| RIEC | 1 | 2 | 2 | 1 | 1 | 1 | 1 | 2 | 1 |
| Total | 11 | 22 | 22 | 11 | 11 | 11 | 11 | 22 | 11 |

TROISIÈME PARTIE : ANNEXES**ANNEXE I : Lettre de soumission** (à reprendre sur papier en-tête du soumissionnaire)

(indiquer le lieu et la date)

A l' attention de :

MONSIEUR LE DIRECTEUR DU BUDGET ET DES APPROVISIONNEMENTS

BP 3108 DAKAR - BCEAO/SIEGE

Objet : [Indiquer l'objet de l'appel d'offres]

Nous, soussignés....., soumettons par la présente, une offre de prix pour [Indiquer l'objet de l'appel d'offres], pour un montant de.....FCFA HT/HD ou..... euros réparti comme suit [préciser l'allotement selon le cas].

La durée de validité de notre soumission est de cent vingt (120) jours au moins pour compter du [indiquer la date limite de dépôt des offres].

Nous déclarons, par la présente, que toutes les informations et affirmations faites ci-dessous dans le cadre de cet appel offres sont authentiques et acceptons que toute déclaration erronée puisse conduire à notre disqualification :

1. Nous avons lu et compris les dispositions du présent dossier d'appel d'offres, et nous acceptons d'être liés par celles-ci.
2. Nous proposons de réaliser l'objet de cet appel d'offres dans les taux et prix indiqués dans l'offre financière incluse dans notre soumission.
3. Comme le prévoit le dossier d'appel d'offres, les prix mentionnés resteront fermes pendant la durée du contrat.
4. Nous n'avons aucun conflit d'intérêts pouvant remettre en cause notre participation au processus d'acquisition et à l'attribution du contrat.
5. Nous n'avons pas été déclarées inéligibles par la Banque.

Nous prenons l'engagement de respecter scrupuleusement les lois en vigueur dans notre pays d'enregistrement et le pays dans lequel le contrat est exécuté.

Nous comprenons que vous n'êtes nullement tenus à l'obligation d'accepter la proposition la moins disante, ni l'une quelconque des propositions que vous recevez.

Notre proposition engage notre responsabilité et, sous réserve des modifications résultant d'éventuelles négociations du marché, nous nous engageons, si elle est retenue, à commencer la prestation au plus tard à la date convenue lors des négociations.

Nous confirmons que le soussigné est autorisé à engager le(s) soumissionnaire(s) à respecter les obligations contenues dans le dossier d'appel d'offres et le contrat.

Signature du représentant habilité :

Nom et titre du signataire :

Nom de l'entreprise ou du groupement :

ANNEXE II : Fiche d'Information du Soumissionnaire (à reprendre sur en-tête du soumissionnaire dans le dossier de présentation)

| Description | Détail | | | |
|--|--|-------------------------------|-----------------------|------------------|
| Nom légal du soumissionnaire | <i>En cas de groupement , préciser toutes les sociétés</i> | | | |
| Forme juridique | | | | |
| Année de création / début exercice | | | | |
| Nature d'activités | | | | |
| Adresse juridique, Ville, Pays | | | | |
| Informations Bancaires (RIB) | | | | |
| Données Administratives | | | | |
| Noms | Numéro | Date de délivrance / validité | L'Autorité Signataire | |
| Régistre de commerce | | | | |
| Quitus Fiscal | | | | |
| Attestation de régularité sociale | | | | |
| Données Financières des trois dernières années | | | | |
| | Année N-1 | Année N-2 | Année N-3 | |
| Bilan | | | | |
| Capitaux propres | | | | |
| Chiffre d'affaires | | | | |
| Résultats nets | | | | |
| Capacité d'autofinancement | | | | |
| Références similaires | | | | |
| Objet du marché | Références client | Valeur contrat | Période | Détail du marché |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

Signature du représentant habilité : ___

Nom et titre du signataire : ___

Nom de l'entreprise ou du groupement : _____

ANNEXE III : Formulaire de conformité technique

| Critères | Caractéristiques requises | Caractéristiques proposées (À renseigner) |
|------------------------------------|---|--|
| Caractéristiques techniques | Lot 1 : Équipements de visioconférence | |
| | IQ S330 avec 2 micros extension | |
| | POLY Trio C60 et Kit d'extension microphone | |
| | POLY Partner Plus One Year Trio C60 | |
| | POLY - G7500 4k Codec et POLY - Partner Plus, One Year | |
| | BARCO - CX-20 set GEN2 | |
| | BT8516/B-3M | |
| | Ensemble Woofer | |
| | Moniteur 75" | |
| | Câbles HDMI + adaptateur USB-C to HDMI | |
| | Planning prévisionnel détaillé des travaux de déploiement | |
| | Schéma synoptique de câblage et principe de fonctionnement | |
| | Prestations | |
| | Documentation | |
| | Lot 2 : Equipements de projection | |
| | Moniteurs de 75 pouces | |
| | Moniteurs 55 pouces | |
| | Audipacck 390723 + extension | |
| | Flightcase | |
| | Splitter HDMI | |
| | Convertisseur USB-c to HDMI | |
| | Planning prévisionnel détaillé des travaux de déploiement | |
| | Schéma synoptique de câblage et principe de fonctionnement | |
| | Prestations | |
| | Documentation | |
| | Lot 3 : Système de visioconférence de salle | |
| | Un système audio conférence | |
| | BOSCH IP | |
| | Un terminal de visioconférence de salle G7500 | |
| | Un dispositif d'envoi de contenu | |
| | Un système d'acquisition vidéo de quatre (4) caméras PTZ 24x HD | |

| | | |
|--|---|--|
| | Un système d'asservissement des équipements de la salle | |
| | Un système de distribution d'image | |
| | un ordinateur portable de Gen7 | |
| | un dispositif de sélection de fonctionnement du système | |
| | Le schéma synoptique et d'aménagement des équipements du système intégré | |
| | Le schéma du principe de fonctionnement du système intégré en mode audioconférence et vidéoconférence | |
| | Le schémas d'aménagement des caméras, des champs de prise de vue et de raccordement dans la salle | |
| | Le planning prévisionnel détaillé des travaux | |
| | Prestations | |

ANNEXE IV : Formulaire de Décomposition offre financière (à reprendre sur en-tête du soumissionnaire dans l'offre financière)

Le montant doit inclure tous les coûts liés à l'acquisition.

Monnaie de l'offre:

I- La fourniture

| Lot | Description des Biens | Prix (HT/HD) |
|-----|-----------------------|--------------|
| | | |
| | | |
| | | |

II- Les frais connexes

| Description | Unité | Quantité | Prix unitaire | Prix total |
|-------------|-------|----------|---------------|------------|
| | | | | |
| | | | | |

Signature du représentant habilité : ____

Nom et titre du signataire : ____

Nom de l'entreprise ou du groupement) : ____
